



H2E

Groupe The LINKS



La Responsabilité Sociétale au cœur de l'entreprise.

Afin de répondre aux enjeux environnementaux, humains et éthiques devenus primordiaux dans notre société, le Groupe The LINKS est engagé dans une démarche de Responsabilité Sociale et Environnementale. Son nom : **H2E** - pour Humaniste, Ethique, Ecoresponsable.

Construite sur des convictions, cette démarche se veut à la fois un cadre de progrès et un gage de pérennité, et se dessine comme la clé d'une croissance partagée, profitable pour l'entreprise, ses collaborateurs, ses clients, ses partenaires et plus largement l'environnement au sein duquel elle évolue.

Valentin Guillois
Président du Directoire



United Nations
Global Compact

Le Groupe The LINKS est adhérent au Global Compact des Nations Unies et s'engage à tout mettre en œuvre pour respecter les 10 principes relatifs aux Droits de l'Homme, aux Normes Internationales du Travail, à l'Environnement et à la lutte contre la corruption.

<https://www.globalcompact-france.org/>

LES DIX PRINCIPES DU GLOBAL COMPACT DES NATIONS UNIES



DROITS DE L'HOMME

- 1 Promouvoir et respecter la protection du droit international relatif aux Droits de l'Homme
- 2 Veiller à ne pas se rendre complices de violations des Droits de l'Homme



NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

- 3 Respecter la liberté d'association et reconnaître le droit de négociation collective
- 4 Contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire
- 5 Contribuer à l'abolition effective du travail des enfants
- 6 Contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi



ENVIRONNEMENT

- 7 Appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant à l'environnement
- 8 Prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement
- 9 Favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement



LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

- 10 Agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin

Les Dix Principes du Global Compact des Nations Unies sont dérivés de : la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, la Déclaration de l'Organisation Internationale du Travail relative aux principes et droits fondamentaux au travail, la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement, et la Convention des Nations Unies contre la corruption.

Sommaire.

1. Une entreprise Humaniste

- Lutte contre les discriminations
- Inclusion
- Engagement

2. Une entreprise Ethique

- Lutte contre la corruption et l'extorsion
- Traitement des conflits d'intérêt
- Lutte contre la fraude
- Lutte contre le blanchiment d'argent
- Lutte contre les pratiques anti-concurrentielles
- Respect de la sécurité de l'information

3. Une entreprise Ecoresponsable

- Transports
- Energie
- Déchets
- Consommations

4. Et aussi...



1. Une entreprise humaniste.

1. Une entreprise humaniste.

Nous sommes une entreprise familiale, bien dans son époque et toujours prête à se réinventer. Nos talents sont engagés, passionnés, responsables. Notre audace vient de notre diversité. Nous sommes complémentaires et pluriels au service de nos clients.

- **Puisque nous sommes des humanistes, soyons exemplaires dans la lutte contre toutes les discriminations.**
- **Puisque nous sommes curieux et ouverts, soyons encore plus ouvertement inclusifs.**
- **Puisque nous sommes des audacieux, soyons plus responsables en étant encore plus engagés.**

1. Une entreprise humaniste.

- **Lutte contre les discriminations**

La lutte contre les discriminations est **l'un des fondements principaux de l'ADN du Groupe** ouvert à toutes et à tous quelles que soient nos particularités ou spécificités.

Elle commence naturellement par **le recrutement**, moment clé de la vie de chaque collaborateur.

Toute personne en charge d'un process de recrutement pour les permanents de nos différentes marques ou nos vacataires des plateaux téléphoniques a été **sensibilisé à bannir toute forme de discrimination**.

Cette lutte se poursuit au quotidien par un accompagnement ciblé du **management** et l'intervention des Référents Harcèlement du Comité Social Economique.

La discrimination peut s'insérer dans le quotidien et directement par un(e) collègue. Aussi, l'ensemble des collaborateurs a reçu un **guide spécifique** sur ce sujet.

Enfin, le Groupe a mis en place une **Procédure de lanceur d'alerte** dès 2017 qui a été enrichie d'éléments propres à la **lutte contre le harcèlement** moral, sexuel ou les agissements sexistes afin de lutter sous un autre angle contre toute discrimination.

1. Une entreprise humaniste.

- **Inclusion**

Nous pensons que l'intelligence et la créativité naissent de la capacité à **s'enrichir de l'ouverture** à d'autres expertises. **La diversité capte les talents**, les interactions les font grandir.

Fort de cette ambition commune à toutes nos marques, nous affirmons que **l'inclusion est essentielle** au bon développement de l'entreprise et nous la traduisons par des actes :

- Signature de la **Charte de la Diversité** depuis 2015
- Reconnue Entreprise Accueillante par Nantes Métropole (*février 2023*).
- Publication de notre **empreinte diversité Mixture** autour de cinq thèmes : le handicap, l'égalité professionnelle, l'intergénérationnel, les LGBTQIA+ et l'inter-social/interculturel
- **Plan Handicap** coconstruit avec nos collaborateurs réunis en Comité de pilotage et le CSE (*février 2022*)
- **Charte de l'Inclusion** élaborée avec nos collaborateurs et le CSE (*juin 2022*)
- Actions diverses de la DRH pour favoriser l'inclusion : **sensibilisation** des collaborateurs (communication, jeux en ligne ...), **partenariat** Ecole de la 2ème chance pour aider les jeunes sans diplôme à trouver un emploi ou une formation, **bénévolat pour parrainage** de jeunes en situation de handicap pour retour à l'emploi etc.

1. Une entreprise humaniste.

- **Engagement**

Une **entreprise inclusive** sans discrimination est une entreprise **qui écoute, qui dialogue, qui agit**. Le **dialogue social** est un socle fondateur de notre approche humaniste **base évidente de l'engagement** de nos collaborateurs.

Ce dialogue se traduit naturellement par un travail transparent et constructif avec le CSE ainsi qu'un **dialogue direct avec les collaborateurs** afin de favoriser l'engagement spontané.

- **Travaux de rénovation des locaux (2015)** ouvrant tous les bureaux et les services permettant aux salariés d'exprimer un avis, poser une question, émettre une critique.
- **Réunions régulières** de rencontre avec les collaborateurs
- **Baromètre de l'engagement** initié donnant la parole à l'ensemble des collaborateurs sur la vie au sein du Groupe
- Mise en place d'une application **Niko Niko** permettant à chaque salarié d'exprimer librement son humeur quotidienne
- **Programme Equilibre (mars 2022)** permettant à chaque salarié de faire son propre bilan santé dans une approche conciliant la vie professionnelle et la vie personnelle
- De nombreuses actions du **bien vivre ensemble** aide à un engagement individuel et collectif (sport en entreprise, foodtruck le midi, soirées, séminaire festif ...)



2. Une entreprise éthique.

2. Une entreprise éthique.

En tant que PME du secteur des services et de fait personne morale pleinement engagée dans la société, nous avons une responsabilité éthique vis-à-vis de toutes nos parties-prenantes et la capacité d'être cité comme un acteur éthique et engagé.

Et puisqu'il n'y a pas d'éthique sans bonnes pratiques, alors listons les usages et initiatives du Groupe The LINKS en matière éthique.

=> elles sont synthétisées dans une charte éthique qui est transmise à tous les collaborateurs du Groupe.

Lutte contre la corruption et l'extorsion.

Le combat contre la corruption ne repose pas simplement sur la mise en œuvre des règles pénales. Tous les Etats qui luttent contre ce phénomène s'accordent sur la nécessité de conduire une action préventive et d'y associer la société civile. Chaque organisation peut en effet agir, à son niveau, afin de prévenir et de détecter les manquements à la probité. L'entreprise est désireuse de prévenir efficacement la corruption, et met en place une démarche de conception d'un dispositif anticorruption interne, en plusieurs étapes :

- S'approprier la démarche anticorruption
- Sensibiliser le sommet de la hiérarchie
- Cartographier les risques
- Avoir une approche exhaustive
- S'attacher aux enjeux de corruption et pas seulement aux enjeux financiers
- Définir un code de conduite obligatoire
- Mettre en place un contrôle interne
- Mettre en œuvre un dispositif d'alerte interne et protéger les lanceurs d'alerte
- Former les personnels et les responsables
- Solliciter l'Agence française anticorruption

Traitement des conflits d'intérêts.

Si la situation de conflit d'intérêts dans le secteur privé ne constitue pas en tant que telle une infraction, elle peut dégénérer et caractériser certains des éléments constitutifs d'infractions pénales susceptibles d'être reprochées aux entreprises, à leurs dirigeants ou à leurs salariés. Il est dès lors pertinent de considérer que constitue un conflit d'intérêts toute situation d'interférence entre la fonction exercée au sein d'une entreprise et un intérêt personnel, de sorte que cette interférence influe ou paraisse influencer l'exercice loyal de la fonction pour le compte de cette entreprise. Un dispositif de prévention / détection / traitement des situations de conflit d'intérêt est en cours d'élaboration :

- Cartographier les situations à risques impliquant un salarié ou un mandataire social
- Prévenir et gérer les conflits d'intérêts
- Définir et formaliser une politique intégrée aux processus
- Détecter les situations de conflit d'intérêts
- Adopter des mesures de remédiation adaptées
- Sanctionner les situations de conflit d'intérêts

Lutte contre la fraude.

Le Groupe a toujours mis l'accent sur la sensibilisation à la fraude, avec des mécanismes de contrôle multiples, notamment en ce qui concerne les transferts bancaires

- Sensibilisation continue des équipes DAF par les conseils (KMPG | Deloitte | FIDAL), notamment lors des bilans annuels de clôture
- Utilisation des systèmes de sécurité (*token*) de nos partenaires bancaires
- Mécanisme de validation à 3 niveaux pour l'ensemble des paiements

Lutte contre le blanchiment d'argent.

Le blanchiment de capitaux fait peser une grave menace sur l'économie légale et affecte l'intégrité des institutions financières. Il modifie également le pouvoir économique dans certains secteurs. Si rien n'est fait pour le combattre, il corrompra la société dans son ensemble. Lutter contre le blanchiment de capitaux est un combat auquel le Groupe The LINKS participe.

- Aucune transaction achat/vente en espèce
- Rédaction de la Piste d'Audit Fiable

Lutte contre les pratiques anti-concurrentielles.

Le Groupe a toujours mis l'accent sur la sensibilisation aux pratiques anti-concurrentielles, avec des mécanismes de contrôle multiples, notamment en ce qui concerne les appels d'offre

- Sensibilisation continue des équipes DAF par les conseils (KMPG | Deloitte | FIDAL), notamment lors des bilans annuels de clôture
- Mécanisme de validation à 3 niveaux pour les paiements fournisseurs (français et étrangers)
- Recours systématique à un AO objectif pour une sélection fournisseur

Respect de la sécurité de l'information.

- Le R.G.P.D. est au cœur de nos pratiques

Data Protection Officer

Dans la lettre de mission du 4 septembre 2019 signée par le Président du Directoire, la responsabilité de Délégué à la Protection de Données (DPO) a été confiée à M. Pierre JAGUT, Directeur Scientifique. Cette désignation a été enregistrée par la CNIL sous le numéro DPO-381 le 30/03/2018

Respect de la sécurité de l'information.

- **Le R.G.P.D. est au cœur de nos pratiques**

Le contenu de sa mission :

- informer et conseiller la Direction— ainsi que l'ensemble des personnels - sur les obligations qui leur incombent en vertu du RGPD et d'autres dispositions en matière de protection de données à caractère personnel ;
- informer des manquements constatés, conseiller dans les mesures à prendre pour y remédier, soumettre les arbitrages nécessaires ;
- veiller à la mise en œuvre de mesures appropriées pour permettre de démontrer que les traitements sont effectués conformément au RGPD, et si besoin, réexaminer et actualiser ces mesures ;
- veiller à la bonne application du principe de protection des données dès la conception et par défaut dans tous les projets comportant un traitement de données personnelles ;
- auditer et contrôler, de manière indépendante, le respect du RGPD par l'organisme, y compris en ce qui concerne la répartition des responsabilités, la sensibilisation et la formation du personnel participant aux opérations de traitement et les audits s'y rapportant ;
- piloter la production et la mise en oeuvre de politiques, de lignes directrices, de procédures et de règles de contrôle pour une protection efficace des données personnelles et de la vie privée des personnes concernées ;
- s'assurer de la bonne gestion des demandes d'exercice de droits, de réclamations et de requêtes formulées par des personnes concernées par les traitements, vous assurer de leur transmission aux services intéressés et apporter à ces derniers votre conseil dans la réponse à fournir aux requérants ;
- être l'interlocuteur privilégié de l'Autorité de contrôle et coopérer avec elle ;
- dispenser les conseils en ce qui concerne les études d'impact sur la vie privée et en assurer la pertinence ;
- mettre l'organisme en position de notifier d'éventuelles violations de données auprès de l'Autorité de contrôle et porter conseil, notamment concernant les éventuelles communications aux personnes concernées et les mesures à apporter ;
- tenir l'inventaire et documenter les traitements de données à caractère personnel en tenant compte du risque associé à chacun d'entre eux compte tenu de sa nature, sa portée, du contexte et de sa finalité ;
- présenter un bilan annuel de ses activités.

Respect de la sécurité de l'information.

- **Cartographie des traitements des données personnelles**

Un répertoire unique dédié à l'hébergement des Registres de Traitements a été créé sur le réseau de l'entreprise.

4 Registres informatisés ont été créés, chacun se rapportant à un métier de l'entreprise : études marketing, centre de relation clients, publicité, auquel s'ajoute les Traitements réalisés par les services administratifs.

Les informations y sont reportées pour chaque Traitement.

Respect de la sécurité de l'information.

- **Engagement des parties**

- Avec ses collaborateurs :

- o Règlement Intérieur : le respect de la confidentialité des données personnelles, et la charte d'utilisation des systèmes d'information, ont été intégrées au Règlement et s'impose de fait à l'ensemble des collaborateurs.

- o Contrats de travail : un paragraphe sur le respect de la confidentialité des données personnelles est intégré aux contrats de travail des collaborateurs en CDI, en CDD et dans les contrats d'enquêtes.

- o La mise à disposition d'outils d'échange et de stockage de données chiffrés : coffre-fort électronique VeraCrypt avec hachage cryptographique, chiffrement des dossiers par 7Zip (technologie de cryptage et compression AES-256 bits).

- Avec ses Sous-Traitants :

- Un document contractuel portant sur l'obligation de respect du Règlement Européen à signer par les Sous-Traitants a été rédigé.

- Avec ses Clients :

- Les Conditions Générales de Prestation dispose d'un paragraphe rappelant les obligations du Prestataire et du Client relatives au traitement de données à caractère personnel.

Respect de la sécurité de l'information.

- **Exigences de sécurité**

Les systèmes d'information disposent d'une architecture, d'outils et de technologies couvrant les attendus du Règlement en terme de :

- Disponibilité
- Intégrité
- Confidentialité
- Transparence
- Isolement
- Portabilité
- Responsabilité
- Conservation et suppression
- Sécurité physique
- Résilience des systèmes



3. Une entreprise écoresponsable.

3. Une entreprise écoresponsable.

En tant que PME, dans le secteur des services, nous avons une responsabilité vis-à-vis de notre environnement, et la capacité d'intervenir en faveur d'un développement durable.

Et puisqu'il n'y a pas de production d'énergie non polluante, alors changeons nos usages de consommation.

Energie et GES.

- **Performance énergétique des bâtiments et équipements**

Les locaux du Siège Social ont été rénovés en 2015 avec le souci d'en améliorer sensiblement les performances énergétiques ; voici quelques aménagements significatifs à impact évident :

- Extinction centralisée des lumières
- Traitement d'air et climatisation réversible sur commandes centralisées
- Fenêtres double-vitrage
- Isolation thermique
- Mitigeur à détection dans les sanitaires

Energie et GES.

- En 2023, un bilan carbone avec Greenly, en route pour une politique NetZero

The screenshot displays the Greenly dashboard for 'Groupe The LINKS' in the year 2022. The left sidebar contains navigation options: 'Tableau de bord' (selected), 'Données', 'Analyses', 'Action', 'Fournisseurs', 'Export', and 'Apps Climat'. At the bottom of the sidebar are buttons for 'Contacter le Support' and 'Ouvrir le centre d'aide'. The main content area is titled 'Tableau de bord' and 'Suivre mes objectifs'. It features three cards: 1) 'Bilan GES' with a progress bar showing '2/7 tâches effectuées' and a 'Score' tab. 2) 'Certification Contributeur Net Zero' which is 'Fermé' (closed) with a 'Voir Plus' link. 3) 'Mes certifications (avancez dans votre démarche pour débloquer !)' which is also 'Fermé'.

Energie et GES.

- Analyse des émissions 2022

Émissions par catégorie Émissions par scope Comparaison secteur Évolution des émissions par année Auditabilité

Émissions par catégorie

Émissions totales

1 105

tCO₂e

Cette page présente vos émissions, par catégories. Cliquez sur une catégorie pour afficher les sous-catégories qui la composent. Pour plus d'informations sur l'usage de ce tableau de bord, [consulter cette page](#).

Émissions par catégorie



Energie et GES.

- **Analyse des émissions 2022**

Émissions par scope

Cette page présente vos émissions, conformément au [découpage réglementaire ADEME](#) en scopes. Pour plus d'instructions sur l'usage de ce tableau de bord, [consulter cette page](#).

Toutes les catégories

Emissions

1 105

tCO₂e

Émissions par scope



Energie et GES.

- **Analyse des émissions 2022**

Comparaison secteur

Les méthodologies de comptabilisation du carbone sont mondiales. Les données utilisées pour construire ce benchmark sont celles de nos clients, qui ont été anonymisées.

Elles sont également complétées par des données publiques vérifiées. En consultant ce benchmark, vous pouvez comparer votre entreprise à d'autres entreprises de taille et de secteur similaires à travers le monde. Greenly travaille avec des milliers d'entreprises dans le monde entier.



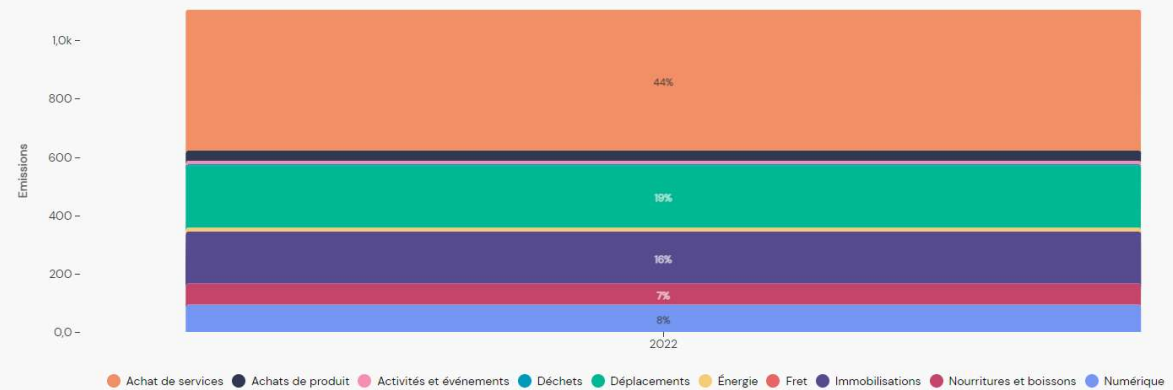
Energie et GES.

- Analyse des émissions 2022

Mesure carbone

Émissions par catégorie Émissions par scope Comparaison secteur **Évolution des émissions par année** Auditabilité

Évolution des émissions par année



Emissions totales groupées par catégorie d'achat sur toutes les années



Energie et GES.

- Analyse des émissions 2022

Mesure carbone

Émissions par catégorie Émissions par scope Comparaison secteur Evolution des émissions par année **Auditabilité**

Pourcentage global d'émissions sur données physiques 14 %

Télécharger en .xlsx

Catégorie (Cliquez sur la catégo...	Émissions sur données physiques (tCO ₂ e)	Émissions sur données monétaires (tCO ₂ e)	Émissions totales (tCO ₂ e)	Pourcentage d'émissions sur données physiques
Déchets	5	0	5	100 %
Énergie	14	0	14	100 %
Nourriture et boissons	70	2	72	98 %
Immobilisations	31	147	178	18 %
Déplacements	30	182	212	14 %
Activités et événements	0	12	12	0 %
Achat de services	0	483	483	0 %
Numérique	0	94	94	0 %
Achat de produits	0	35	35	0 %

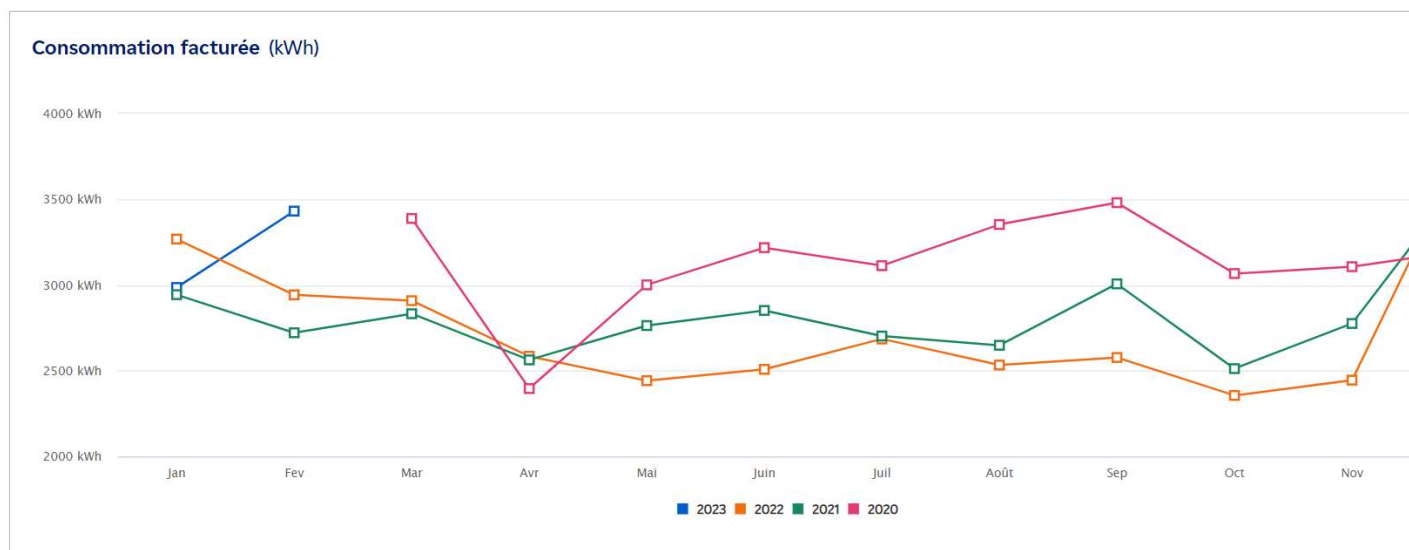
Différentes méthodes de calcul des émissions

Deux différents types de données peuvent être utilisé dans le calcul des émissions :

- données monétaires: utilisant les dépenses de l'entreprise ;
- données physiques: utilisant les formulaires et questionnaires collaborateurs.

Energie et GES.

- Performance énergétique des bâtiments et équipements



Energie et GES.

- **Se déplacer**

Limiter les déplacements...

- Souscriptions aux services, équipements et formations des usagers aux technologies de visioconférences (Teams, Slack, Zoom, Skype) pour limiter les déplacements
- Charte du télétravail accessible à tous les collaborateurs (accès VPN)

...ou se déplacer proprement

En ville, tout sauf l'essence

- cartes bicloo® et tickets de transports en commun en libre service
- parking à vélo sécurisé,
- prise de recharge pour voiture électrique en libre-accès

Souscription au Pack Mobilité de la régie des transports nantaise, et partenariat avec la SNCF pour promouvoir l'usage du train dans les déplacements professionnels.



Energie et GES.

- **Infrastructure des Systèmes d'Information**

En 2019, près de 4 % des émissions carbonées mondiales sont dues à la production et à l'utilisation des systèmes numériques.

Comment agir ?

- Privilégier les messageries instantanées aux envois d'emails : généralisation de l'utilisation de Teams et Slack.
- L'infrastructure serveurs est constituée de plus de 240 machines virtuelles réparties en trois clusters de virtualisation, pilotés par 6 serveurs physiques seulement.
- 100 postes de travail sont en clients légers (Wyses).
- Un dispositif d'archivage héberge les données non mouvementées de l'entreprise ainsi que les sauvegardes des données répliquées de façon incrémentale.
- Gestion du parc utilisateur : les matériels obsolètes sont cédés aux collaborateurs, donnés à des associations, ou confiés à des structures de reconditionnement.

Déchets.

- **Tri et recyclage**

Depuis 2019, Le Groupe The LINKS a confié à ELISE <https://www.elise.com> la collecte, le tri et la valorisation 13 catégories de déchets dans ses locaux.

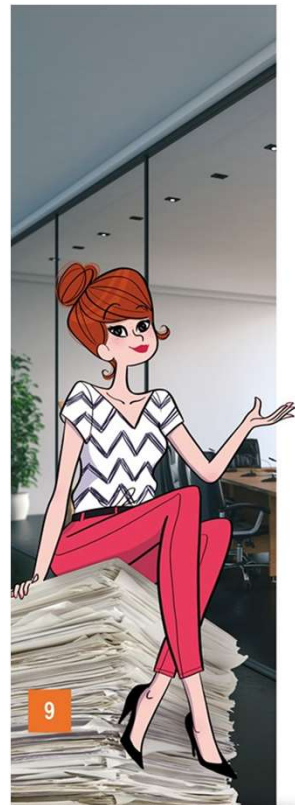
- Papiers et cartons
- Toners
- Ampoules, piles, batteries
- Gobelets plastiques
- Emballages PET
- Capsules de café
- Plastiques divers
- Canettes métalliques
- Verre



Grâce aux Alchimistes <https://alchimistes.co/> , nous mettons à disposition également un bac à compost pour récupérer les déchets alimentaires.

Déchets.

- Tri et recyclage



ET ENSUITE... ELISE S'OCCUPE DU RESTE



ELISE vient collecter régulièrement les gisements issus des corbeilles de tri et les emmène sur son site, où ils sont pesés : tous les enlèvements sont tracés à 500 g près !



ELISE sur trie les gisements pour optimiser leur recyclage tout en créant des emplois en plus...



ou détruit en toute sécurité et en confettis inexploitable les papiers les plus confidentiels.



ELISE achemine les gisements préparés et massifiés sur ses sites dans les différentes filières de valorisation les plus proches et agréées par les éco-organismes.



ELISE nous informe des tonnages collectés et traités. Cela permet d'être en conformité avec la loi et de connaître les bénéfices de notre action pour l'environnement et la création d'emploi.

Déchets.

- Tri et recyclage

THE LINKS GROUPE

DATES COLLECTES EN COURS

Dernière collecte : **01/03/2023**

Prochaine collecte estimée : **15/03/2023**

REPORTING

Date de début 01/01/2022

Date de fin 28/02/2023

Actualiser

SUIVI DES POIDS COLLECTES (exprimés en KG)

Gisements collectés sur période	Janvier 2022	Fevrier 2022	Mars 2022	Avril 2022	Mai 2022	Juin 2022	Juillet 2022	Aout 2022	Septembre 2022	Octobre 2022	Novembre 2022	Decembre 2022	Ja
Canettes	7	15	12	9	9	10	11	11	9	4	6	2	
Plastique	10	8	10	6	13	15	5	8	2	5	7	6	
Gobelets plastique	16	27	23	19	18	20	17	21	21	3		3	
Bouteilles plastique	21	27	31	29	25	34	22	25	29	15	16	7	
Capsules et dosettes café	1	6	26	12	16	23	316	14	17	10	17	12	
Verre	40				32		19		18		17	23	
Papier	72	75	98	98	64	117	75	103	45	48	67	72	
Carton	10	7	24	21	36	42	46	17	8	18	32	21	
Gobelets Carton										10	18	6	
TOTAL	178	166	225	195	214	262	512	199	150	115	182	155	

Consommations.

- Pour nos clients

Nos imprimeurs sont certifiés Imprim'Vert



Critère n°1 : l'élimination conforme des déchets dangereux

Pour satisfaire à ce premier critère, l'imprimeur doit faire collecter et éliminer de façon conforme à la réglementation ses déchets par des collecteurs agréés.

Critère n°2 : la sécurisation des stockages de liquides dangereux

Pour répondre à ce second critère, l'imprimeur doit sécuriser le stockage des liquides neufs dangereux et des déchets liquides en cours d'utilisation ou non.

Critère n°3 : la non utilisation de produit toxique

Pour satisfaire à ce troisième critère, l'entreprise s'engage à ne pas utiliser de produits étiquetés "toxiques" (symbole "tête de mort").

Critère n°4 : la sensibilisation environnementale des salariés et de la clientèle

Il est demandé de mettre en place une communication spécifique en interne autour d'Imprim'Vert® afin de sensibiliser l'ensemble du personnel. Pour les entreprises dont l'activité est principalement l'impression numérique, elles doivent mettre en place des actions de sensibilisation environnementale qui sont propres à l'entreprise à destination de sa clientèle.

Critère n°5 : le suivi des consommations énergétiques du site

Ce critère instauré en 2010 a pour objectif de sensibiliser les imprimeurs à leurs consommations en énergies. Pour cela, l'entreprise doit instaurer un suivi trimestriel de ses consommations énergétiques et transmettre ce relevé à chaque renouvellement de la marque.

Consommations.

- **Eco-gestes**
- Impressions
 - parc de copieurs par îlots
 - impressions centralisées
 - paramétrages en noir et blanc et recto/verso par défaut
 - scan to mail
- Dématérialisation des process
 - facturation
 - bulletins de paie avec Figgo®
 - Gestion des congés avec Lucca®
 - Titres-restaurants avec Swile®

Acheter responsable.

- Charte

Janvier 2019

V1.1



CHARTRE ACHATS RESPONSABLES GROUPE THE LINKS

CHARTRE ACHATS RESPONSABLES ENTRE LE GROUPE THE LINKS ET SES FOURNISSEURS ET SOUS-TRAITANTS

OBJECTIF

La relation que le Groupe The LINKS entretient avec ses fournisseurs et sous-traitants constitue un élément essentiel à la réussite de l'entreprise. Le Groupe The LINKS attend d'eux un strict respect des lois et réglementations en vigueur dans les pays où ils sont présents ou ceux où ils fournissent des services.

L'objectif de cette charte est d'exprimer les attentes du Groupe The LINKS à l'égard de ses fournisseurs et sous-traitants. Elle marque la volonté du Groupe The LINKS d'inscrire dans la durée le critère de sélection RSE au même niveau que les critères de coût, de qualité, de services, d'innovation et de maîtrise des risques.

A travers cette charte, le Groupe The LINKS a pour ambition de partager son engagement avec ses fournisseurs et sous-traitants, acteurs majeurs de sa réussite, et de s'assurer de leur implication dans le développement durable.

Cette charte fait partie des dispositions contractuelles conclues avec le Groupe The LINKS ou ses sociétés.

ENGAGEMENT DU GROUPE THE LINKS



4. Et aussi.

Et aussi...

- **Autres initiatives**

Mise en place d'un potager collaboratif alimenté par la récupération de l'eau de pluie



Quelques causes que nous soutenons :



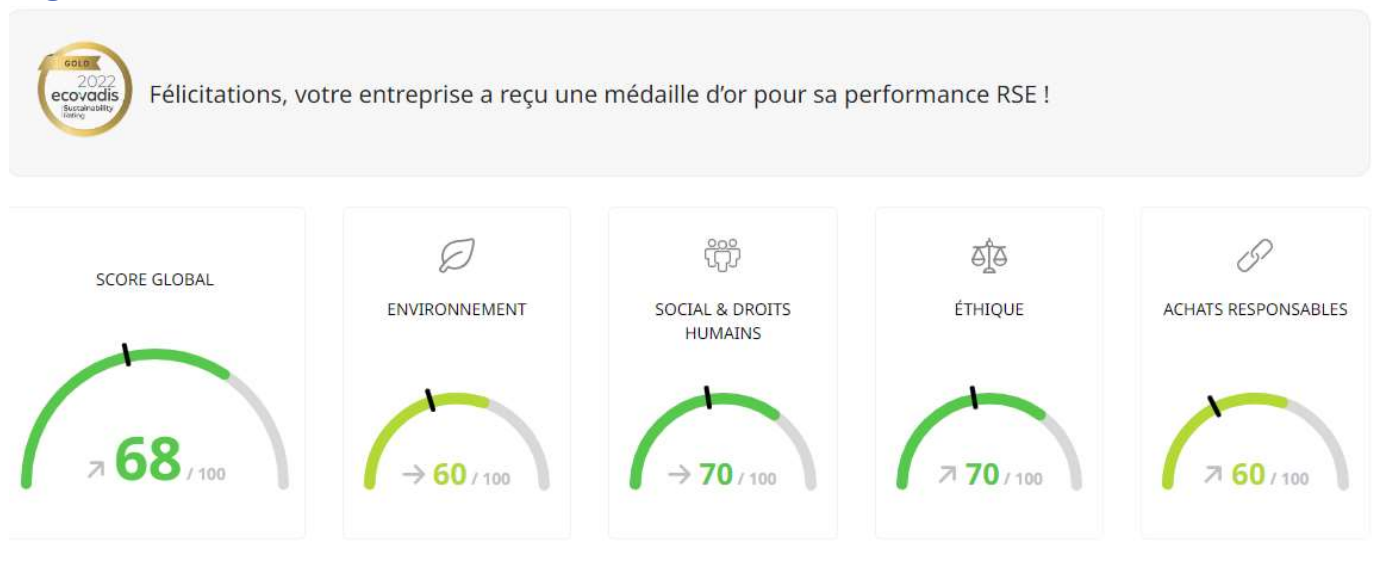
Une démarche sincère reconnue.

<https://ecovadis.com/fr/>

Référencé depuis 04/2013

Mise à jour de l'évaluation mars 2022

Score global : **68/100, médaille d'or**



Les Horizons.

Comme nous, soyez des lecteurs assidus des Horizons, le média *d'intelligence écologique*.

<https://leshorizons.net/>

Les Horizons est un média en ligne indépendant spécialisé sur la transition écologique. Ancré dans une logique qui mêle prospective et journalisme de solution, il a pour vocation d'éclairer et d'informer les professionnels sur les tendances, les solutions et les innovations qui permettent la réussite des objectifs de développement durable. Depuis 2019, l'équipe des Horizons est installée au siège social du Groupe The LINKS.



THE
LiNKs
— GROUPE —
